

Septembre 2015

Édition 1, Numéro 8

Nouvelles de Val-Joli

Membres du conseil :

M. Rolland Camiré

M. Sylvain Côté

M. Philippe Verly

M. Gilles Perron

M. Raymond Côté

M. Stéphane Robidas

Mme Josiane Perron

Hôtel de Ville :

Julie Brousseau, DG & S.T.

Marie-Ève Parr, Inspectrice

Line D. Letendre, Sec. Adj.

Pier Lacasse, resp. Voirie

Stéphane Côté, empl. Voirie

Diane St-Pierre, Concierge



500, Route 249
Val-Joli, Québec
J1S 0E8

TÉLÉPHONE :
(819) 845-7663

TÉLÉCOPIEUR :
(819) 845-4399

**ADRESSES
ÉLECTRONIQUES :**
mairie@val-joli.ca
direction@val-joli.ca
secretariat@val-joli.ca
urbanisme@val-joli.ca
voirie@val-joli.ca
loisirs@val-joli.ca

**Le site Internet a
changé d'adresse !**

Retrouvez-nous, à l'adresse :

www.val-joli.ca



Facebook

MOT DU MAIRE

M. Rolland Camiré

Des travaux de voirie ont été faits au cours de l'été sur notre territoire. La municipalité a procédé à des travaux de rechargement sur le chemin Coutu. Il y a eu le changement de ponceau à l'entrée de la rue de Bellevue. Un ponceau a été ajouté au chemin Raymond à côté de celui déjà existant afin de permettre un meilleur écoulement des eaux. Également un ponceau a été changé après le pont du Rang 10. Une pièce d'asphalte a été ajoutée à l'intersection des rues Saint-Antoine et Laporte à la hauteur du panneau d'arrêt ainsi qu'une réparation dans le Rang 11 aux limites de la Ville de Windsor et de la municipalité.

Suite à nos démarches concernant le raccordement d'aqueduc pour le secteur Saint-Zacharie, un contrat a été donné à la firme d'ingénierie WSP pour préparer un estimé des coûts du projet afin de rencontrer les citoyens concernés à la fin de septembre.

Une rencontre a eu lieu avec un représentant de Bell pour leur demander d'enlever les fils enfouis dans le petit 11 pour les relocaliser dans les poteaux car lors de travaux d'excavation, nous avons un énorme problème de creusage. Il nous en coûterait près de 100 000\$ pour de tels travaux sans toutefois ajouter de nouveaux services pour le secteur dont la fibre optique pour internet.

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Julie Brousseau, directrice générale et secrétaire trésorière

Le jour du 4e versement est déjà arrivé!

Le dernier versement de Taxes 2015 était le 10 septembre dernier. Il est important de vérifier que votre solde est bien à zéro afin de ne pas payer d'intérêt. Si vous pensez ne pas arriver à faire vos versements pour l'année 2015, n'attendez pas que la Municipalité prenne des démarches légales et passez prendre une entente avec moi dans les prochaines semaines.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEPT 2015

Voici un résumé des principales décisions de la réunion du 8 sept:

- Adoption du 1^{er} projet de règlement 2015-3 modifiant le règlement de zonage
- Adoption du règlement 2015-4 modifiant le règlement de permis et certificat
- Formation : Dénéigement : travailler de façon sécuritaire
- Pacte rural – Présentation du projet aux citoyens le 5 Octobre prochain
- Appui à la demande citoyenne pour Internet dans le Rang 12
- Rapport de l'inspectrice en bâtiment et environnement pour juillet et août 2015
- Adjudication – Ingénieur pour analyse de prolongement Aqueduc Rte 249 et Rang 10
- Adjudication – Vente du camion 10 roues Mack 1994
- Démarche d'adhésion de la municipalité de Saint-François à la Régie Incendie
- BELL CANADA – Formulaire de frais d'analyses pour demandes de travaux
- Agrandissement du chalet de la patinoire du Parc des Loisirs du Rang 10

3^e RAPPEL – STATION DES ÉGOUTS MUNICIPAUX

Nous avons attiré votre attention dans notre journal de mai et ensuite dans celui de juillet à l'effet que nous éprouvions des **problèmes de blocage de nos pompes** dans nos stations de pompage.

N'oubliez pas que lorsque nous devons avoir recours à des spécialistes pour débloquer le système, **ces frais sont directement facturés aux utilisateurs** de ces systèmes, à même leur compte de taxes municipales de l'année suivante, que ce soit pour la station de la Route 143 sud ou celle du secteur de Saint-Zacharie (pour les utilisateurs de la route 249 et du Rang 10) et non pas répartis sur l'ensemble des contribuables.



Même s'il est écrit « Jetables » sur les boîtes de lingettes ou de tampons hygiéniques, ceux-ci bloquent nos pompes et c'est vous, les utilisateurs, qui en payez le prix !

VISITES DU PRÉVENTIONNISTE EN INCENDIE



Cette année, durant les mois de septembre, octobre et novembre 2015, les pompiers de la Régie Incendie Intermunicipale reprendront les visites de prévention résidentielles. Ceux-ci effectueront la vérification des avertisseurs de fumée et en profiteront pour vous donner quelques conseils sur la sécurité incendie dans vos résidences. En ce qui concerne les résidents de Val-Joli, les inspections se poursuivront dans les résidences du Rang 12.

La Régie Incendie vous rappelle qu'il est important d'avoir un avertisseur de fumée fonctionnel à tous les étages de votre résidence prêt à vous avertir en cas d'incendie. De plus, si vous avez un appareil de chauffage à combustion à la maison, **il est fortement suggéré de vous équiper d'un ou de plusieurs avertisseurs de monoxyde de carbone**, car encore trop de gens sont intoxiqués ou décèdent suite à une exposition à ce gaz incolore et inodore, donc imperceptible.

Les visites seront effectuées entre 9 h 00 à 19 h 00 et ce tous les jours. Pour toutes questions ou informations relatives à la sécurité incendie, communiquez avec Michaël Provencher, préventionniste, au 819-845-4678 poste 2 ou par courriel au : prevention@villedewindsor.qc.ca.

#

ANNEXION DE ST-FRANÇOIS À LA RÉGIE INCENDIE

À compter du 1^{er} janvier 2016, la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton s'annexera à la Régie incendie qui est présentement constituée de la Ville de Windsor et de la municipalité de Val-Joli. Après discussions et rencontres entre les entités concernées et suite à une étude externe de la firme Raymond Chabot confirmant les avantages de cette fusion, le conseil de Val-Joli a donné son accord.

#

VOIRIE

Les fortes pluies du 19 juillet dernier ont causé des dégâts sur plusieurs de nos chemins : Chemin Coutu, chemin Raymond, petit Rang 10 et petit Rang 11.

Déjà, le ministère de la Sécurité publique a annoncé une aide financière pour les frais municipaux de réparation. Nous apprécierions connaître les frais que ces pluies ont occasionnés aux résidents de ces secteurs, afin de nous informer si une aide gouvernementale peut être envisagée aussi pour eux.



RÈGLEMENT

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI



AVIS PUBLIC DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Est donné aux personnes et organismes intéressés par un règlement modifiant le règlement de zonage.

Que lors de la séance tenue le 8 SEPTEMBRE dernier, le conseil de la municipalité a adopté, par résolution, le PREMIER projet de «**règlement numéro 2015-3 visant à modifier le règlement de zonage numéro 2004-6 et ses amendements dans le but de modifier diverses dispositions du règlement.**»

Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le **LUNDI 5 octobre 2015 à 19h30**, à la salle du conseil sur le PREMIER projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que le projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Que le projet de règlement vise :

- **À ajouter des dispositions portant sur les systèmes extérieurs de chauffage à combustion, les éoliennes domestiques, les panneaux photo-voltaïques, la gestion des eaux de surface et le remaniement des sols.**

Que le projet de règlement peut être consulté par tout intéressé aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 500, route 249 à Val Joli.

DONNÉ À VAL-JOLI, CE 9^{ÈME} JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2015

Julie Brousseau
Directrice générale, secrétaire-trésorière

PRÉSENTATION DU PROJET CHALET DU PARC DES LOISIRS

Dans le cadre de l'appel de projet du Pacte rural, la Municipalité de Val-Joli souhaite déposer une demande d'aide financière non remboursable pour un projet portant sur le développement des milieux ruraux. Une des étapes obligatoires est la présentation / consultation aux citoyens du projet intitulé : « **Agrandissement du chalet de la patinoire du parc des Loisirs du Rang 10** ».

Cette présentation aura lieu le **5 octobre prochain à 19h** à l'Hôtel de Ville de Val-Joli au 500, Route 249.

Les membres du conseil seront présents pour vous entendre et discuter avec vous de ce beau projet.

COLLECTE DES GROS REBUTS

N'OUBLIEZ PAS QUE LA **COLLECTE DES GROS REBUTS** POUR L'AUTOMNE SE FERA LE **9 OCTOBRE PROCHAIN**. POUR UNE LISTE COMPLÈTE DES ARTICLES ACCEPTÉS, RÉFÉREZ-VOUS AU SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ ET PRENEZ L'HABITUDE DE SORTIR VOS ARTICLES

QUELQUES JOURS D'AVANCE AFIN DE PERMETTRE AUX RECYCLEURS DE PASSER CHERCHER CE QUI LES INTÉRESSENT.

LOISIRS

Comité des loisirs



Bilan de la FÊTE ANNUELLE DE LA FAMILLE du 29 août 2015

C'est une température clémente et ensoleillée qui était au rendez-vous le samedi 29 août dernier au Parc des Loisirs du Rang 10!

Dès 11h les jeunes joueurs de balle ont eu droit à un diner gratuit pour leur famille et pour eux même! Ils ont joué dans les jeux gonflables, ont mangé du pop corn, de la barbe à papa, ont défié leurs amis au jeu du tombe à l'eau...

Une belle équipe composée d'élus et de bénévoles ont mis la main à la pâte et on ensemble préparé une belle épiluchette de blé d'inde dont tous les participants et visiteurs ont pu bénéficier!

L'animation du site et du défi a été assurée par M. Charles Lachance.

De nombreux prix ont été remis et voici nos gagnants :

- 4^{ème} : Info.ca certificat cadeau de 75\$: Simon St-Laurent
 3^{ème} : Dépann' Express un rabais essence : Céline Thibodeau
 2^{ème} : Lave-auto et essence : Julie Martin
 1^{ère} place de la course : le poids de la personne portée en bière.
 Véronique Vachon, portée par Stéphane Robidas!

Un BBQ a aussi été offert par l'entreprise EDB et a été gagné par un employé d' EDB !

Partenaires de l'événement:

Dépann' express	Location Windsor	Le Groupe Yvan Frappier
Entreprises EDB		Agri-service St-Laurent
Distribution JPG	Info .ca	
	Frank Logan et fils	

Ligue de balle molle intermunicipale

Tous les joueurs devraient avoir remis leur chandail de balle à un responsable de la municipalité : soit à l'entraîneur bénévole, soit à la coordonnatrice Yannik ou encore au bureau de la municipalité! MERCI

Activité à venir

Le mois prochain, nous vous communiquerons les détails de notre activité d'halloween. L'activité gratuite se tiendra une semaine avant l'Halloween et consistera au découpage et décoration d'une

